

**FICHE DE RECENSEMENT DES DEGATS VITICOLES
DE LA GRELE DU 15 JUILLET 2019**

A nous retourner à : Chambre d'Agriculture du Var
70 Bd Wilson – 83550 VIDAUBAN
Téléphone : 04 94 99 75 21 – Fax : 04 94 99 73 99
vidauban@var.chambagri.fr

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser et évaluer les dégâts occasionnés par la grêle du 24 juin 2018. Les destinataires des données sont les membres de la cellule de crise. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Chambre d'Agriculture du Var (coordonnées ci-dessus). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

La perte de récolte viticole est un risque assurable non pris en compte par le dispositif des calamités agricoles. Toutefois, le recensement nous permet de mesurer l'étendue du sinistre et d'essayer de mobiliser d'autres dispositifs. Nous vous encourageons donc à vous recenser le plus rapidement possible.

Identifiez-vous

Nom et prénom, ou raison sociale :	
N° tél & port :	Email :
Adresse :	
N° SIRET :	
Surface agricole totale (SAU en ha) :	Nombre d'actifs total (famille et salariés) :
<input type="checkbox"/> Agriculteur <input type="checkbox"/> Double actif (agriculteur + autre(s) activité(s)) <input type="checkbox"/> Retraité	
Date du sinistre : 19 mai 2019	
Localisation du sinistre (communes) : BRAS	

Surfaces en ha

Surface totale du vignoble :	dont AOP :	dont IGP :	dont VSIG :
------------------------------	------------	------------	-------------

Surface de vignes en production :	Surface vignes en production sinistrées :	% de perte moyen estimé sur les vignes sinistrées :
Surface plantiers :	Surface plantiers sinistrés :	% de mortalité moyen estimé sur les plantiers touchés :

Risque-t-elle la remise en cause de la prime de restructuration (plus de 20% de manquants) pour l'un de vos plantiers ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
---	------------------------------	------------------------------

Si d'autres cultures sont sinistrées sur votre exploitation, détailler leur nature, surface et le taux de perte estimée	
---	--

Assurances

Etes-vous assurés pour la perte de récolte viticole relative à la grêle ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Si oui, avez-vous choisi une formule de garantie ?	<input type="checkbox"/> Plutôt basique	<input type="checkbox"/> Plutôt élevée

Achat de raisin / moût / vin pour les vignerons indépendants

Suite à cette grêle et pour faire face à vos marchés en 2019, prévoyez-vous d'avoir recours à de l'achat de raisin / moût / vin ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
---	------------------------------	------------------------------

Effets attendus sur votre trésorerie

Etes-vous jeune viticulteur (JA) ou récemment installé ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Si vous êtes jeune viticulteur, ou si le poids de vos remboursements d'emprunts est fort, pensez-vous que l'impact de la grêle sur votre trésorerie en 2018 sera :	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> limité	<input type="checkbox"/> fort
Pensez-vous d'ores et déjà que vous devrez avoir recours à un prêt de trésorerie pour passer le cap ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas

Remarques, autres souhaits ou besoins exprimés, propositions émises :

Questionnaire rempli le Signature :